

Le contexte

Le point d'arrêt de Corons-de-Méricourt est situé sur un talus ferroviaire haut de 5 mètres, ce qui rend son accès quelque peu difficile. Actuellement, le point d'arrêt est accessible par des escaliers relativement pentus.

Au nord des voies, la commune de Méricourt a aménagé un parc sur l'ancien talus permettant un accès plus aisé au quai en direction de Lille.

La commune a donc sollicité une étude pour le côté sud des voies afin d'aboutir, à terme, à un projet d'ensemble cohérent.

Les enjeux

Le principal enjeu pour le point d'arrêt de Corons-de-Méricourt est d'assurer une accessibilité aux quais au plus grand nombre des usagers. Cette accessibilité doit, non seulement, s'envisager pour l'accès aux quais mais également pour les liaisons entre les deux rives du point d'arrêt. Ainsi, plusieurs possibilités ont été envisagées pour permettre aux PMR d'atteindre le quai en direction de Lens. La mise en œuvre d'une rampe accessible aux PMR a finalement été retenue suite à une analyse coûts/bénéfices.

Ensuite, l'organisation et la sécurisation des circulations motorisées ont dues être envisagées selon deux problématiques. Premièrement, il a été décidé de préserver la contre-allée de la circulation liée au point d'arrêt. Ensuite, du fait de ce premier postulat, il a fallu sécuriser l'intersection entre la voirie principale et l'accès à la zone de stationnement, d'autant plus que celle-ci se situe au droit du pont-rail.

Les thématiques spécifiques

Du fait de l'implantation du point d'arrêt en hauteur par rapport à l'espace public voisin et de la forte déclivité du talus côté sud, nous avons dû formuler plusieurs options pour l'accès au quai en direction de Lens. Nous avons ainsi étudié la possibilité de créer un accès motorisé au quai avec l'implantation de quelques places de stationnement. Cependant, cette option n'a pas pu être concrétisée à cause de la traversée des voies qui ne pouvait s'effectuer qu'en passant par le pont-rail et qui nécessitait alors de gravir une pente de l'ordre de 8% pour atteindre le véhicule stationné le matin.

De plus, compte-tenu de la hauteur à atteindre, les volumes de terres à mobiliser étaient considérables et représentaient un coût important.

